



## Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille-vingt, le deux octobre, le Conseil Municipal de la Commune de FONTANES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel GANDILHON, Maire.

<b>Nombre d'Élus :</b> En exercice : 15 Présents : 14 Qui ont pris part à la délibération : 15	<b>Date de la convocation du Conseil Municipal :</b> 28 septembre 2020
---	---

**Présents :** BABOT Billy, CHILLET Marie-Hélène, DECHAUMET Elodie, GANDILHON Michel, GOUTAGNY Pascal, GRANGE Guillaume, GUYOT Jean-François, PARAN DOUSSET Barbara, PITAVAL Jean-Éric, PROUVOST Nicolas, ROCHE Nathalie, SICARD Nadine, THIZY Huguette et VILLEMAGNE Laurent.

**Absent :** PHILIBERT Pascal

**Pouvoir :** PHILIBERT Pascal à Jean-François GUYOT

**Secrétaire :** THIZY Huguette

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 11 septembre 2020 est validé.

### Urbanisme :

- DP accordée à M. GRANGE Guillaume, domicilié au Rivollier pour une réfection de toiture ;
- Dépôt d'une DP par M. STEPANIAN Dominique, domicilié à la Pérolière, pour la création d'un abri à bois de 13.5 m<sup>2</sup>, en cours d'instruction ;
- Dépôt d'une DP par M. GRATALOUP Romain, domicilié 9 impasse des Egaux, pour la réalisation d'un mur de soutènement et la création d'un abri de jardin, en cours d'instruction ;
- Dépôt d'une DP par M. THOLLET Florent, domicilié 5 impasse des Egaux, pour la réalisation de deux murs de soutènement avec escalier sur la partie basse du terrain et la pose d'une barrière garde-corps, en cours d'instruction.

### Rencontres entre le 12 septembre 2020 et le 2 octobre 2020

- Le pôle de proximité de SEM pour la réunion trimestrielle
- Plusieurs rendez-vous avec des entreprises pour les panneaux du plan d'adressage
- L'équipe bibliothèque pour la Fontaine aux livres, qui est annulée pour l'année 2020 en raison des contraintes sanitaires en lien avec la Covid-19
- Lionel BARJOT pour le déneigement

- 3 réunions de chantier pour la rue des Alpes
- Permanence pour le projet de micro crèche. Comme la première, cette permanence visait aussi à présenter le projet aux familles et à des professionnels. Le public était moins nombreux que lors de la première réunion et le nombre de préinscriptions est un peu juste. Toutefois, tant que la date d'ouverture n'est pas définie, il est difficile pour les parents de s'engager. Le maintien du projet est en cours de réflexion avec le porteur de projet et les propriétaires du bâtiment. Une réunion est prévue dans une dizaine de jour.
- Démonstration par un fournisseur potentiel des possibilités de la dématérialisation
- Bureau de SEM en visio conférence
- Bureau du SIEL
- Commission Enfance Jeunesse
- SEM pour le comptage de véhicules aux Imberts.
- Inauguration de la Maison du Plâtre. Le temps d'échange entre la Présidente de la CAF, Mme LARGERON et les jeunes du LARJ a été apprécié.
- Conseil d'Administration du RAM. La crise sanitaire a des impacts sur les temps collectifs et les permanences.
- Temps de travail avec un fournisseur de denrées alimentaires pour les repas de la restauration scolaire
- Commission aménagement. Plusieurs projets ont été évoqués : le remplacement de certains points d'éclairage public, le fleurissement et l'aménagement de la place de la Mairie et de la rue de Sibérie
- Sarl MOULARD pour des devis
- Comité syndical du SIVU piscine
- Réunion d'adjoints
- Commune de Chevrières et la communauté de communes des Monts du Lyonnais pour le projet de micro crèche
- Entreprise Pic Bois pour des finitions sur les panneaux des sentiers découvertes
- SEM, Aqualter et la commune de Saint-Héand pour la réunion annuelle de la DSP Eau potable. Saint-Etienne Métropole a remercié Aqualter pour la bonne gestion de la crise de cet été suite à une fuite importante sur une conduite d'eau à l'Etrat. La facture de consommation d'eau reçue cet été par les abonnés est basée sur une estimation car la relève n'a pas pu être réalisée à cause de la crise sanitaire.
- Un constructeur/aménageur pour la zone OAP nord
- SEM pour une formation au SIG
- AG du cinéma des Monts du Lyonnais. La saison a été bonne malgré la crise sanitaire.
- Comité des fêtes pour le projet du local de stockage de matériel a été évoqué afin de connaître leur besoin.
- SEM et l'ONF pour le bilan de la gestion des bois par la commune de Fontanès depuis 2017 et la validation du plan de gestion des bois de SEM
- Commission technique
- ADMR pour la présentation des services
- SEM pour la présentation de l'étude de marché pour le château. Il en ressort qu'un projet de création d'espaces de réception et de logements pour le secteur événementiel semble le plus approprié.
- SEM pour des points d'urbanisme

- Les porteurs de projet de la micro crèche
- Echange entre Laurent VILLEMAGNE et un adjoint de la ville d'Unieux sur le Conseil Municipal des Enfants (CME). Laurent Villemagne encourage les autres membres du conseil à échanger avec des élus d'autres collectivités. Les Francas organisent la semaine prochaine une rencontre entre différentes communes sur le thème des CME et CMJ (Conseil Municipal de Jeunes). Des élus de Fontanès y assisteront.

La foire du 11 novembre est annulée. Aussi, Monsieur le Maire propose d'organiser la cérémonie du 11 novembre ce jour-là.

#### **Point sur les mesures sanitaires applicables sur la commune**

Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble de la commune.

Les rassemblements familiaux dans les salles des fêtes sont interdits. Ainsi, le château, la MDP et la salle du Foyer sont fermées jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre.

#### **Point sur les travaux**

Fin des travaux rue des alpes : 30 octobre 2020

Rue Chantemerle : déplacement d'une ligne haute tension : courant novembre

Démarrage des travaux rue du Sépulcre pour le raccordement de la zone OAP : courant novembre

#### **Point divers :**

Blandine THIZY a repris le travail. Elle élaborera de nouveau les repas de la cantine à partir du 5 octobre.

La nouvelle configuration du site internet de la commune est en cours d'élaboration.

#### **Ordre du jour :**

##### **1- Adhésion au Service d'Assistance à la Gestion Energétique du SIEL - Territoire d'Energie (SAGE)**

Ce point fera finalement l'objet d'un vote lors d'un prochain conseil municipal car ce renouvellement engendre des changements qui ne sont pas anodins par rapport à la convention précédente. Par ailleurs, des explications seront demandées par la commune au service du SIEL afin de pouvoir délibérer en toute clairvoyance.

Jean-François GUYOT qui était présent lors de la restitution du bilan SAGE souligne l'intérêt de ce service.

Monsieur le Maire regrette que le personnel en charge de ces bilans change trop souvent, environ tous les 2 ans.

## **2- Demande de subvention au Département de la Loire au titre du Plan de Relance - Changement d'huissierie de l'Ecole maternelle et de la salle Périscolaire**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les prévisions de travaux pour le changement des menuiseries extérieures et volets roulants sur les façades de l'école maternelle et de la salle du périscolaire.

Le montant total prévisionnel de ces travaux s'élève à :  
**17 622.30 € H.T soit 21 146.76 € TTC.**

Le dossier de demande doit être déposé au plus tard le 30 octobre 2020 et les travaux devront commencer avant la fin de l'année 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

de solliciter le Département pour l'octroi d'une subvention au titre du « Plan de Relance » pour les travaux de changement des menuiseries extérieures et volets roulants sur le rez-de-chaussée les façades du bâtiment de l'école maternelle et du périscolaire, d'un montant total prévisionnel de **17 622.30€ H.T soit 21 146.76€ TTC.**

**Délibération n° 2020-053 : pas d'opposition ni abstention.**

## **3- Désignation des membres du Conseil Municipal siégeant au sein des commissions de Saint-Etienne Métropole**

Les commissions permanentes de Saint-Etienne Métropole sont un espace d'échange, d'analyse thématique ou prospective et de débat technique ayant trait aux affaires métropolitaines. Elles permettent :

- de contribuer à l'information des conseillers métropolitains et des conseillers municipaux ;
- d'évoquer des débats prospectifs ou concernant les politiques publiques mises en œuvre par la Métropole ou relatifs aux enjeux de territoire, afin d'alimenter la réflexion du Bureau et de l'exécutif.

Elles rendent un avis simple et facultatif sur les délibérations importantes qui leur sont le cas échéant présentées par le Vice-Président compétent.

11 Commissions thématiques permanentes ont été créées au sein de Saint-Etienne Métropole

1. Finances et affaires générales
2. Eau, assainissement, contrats de rivières, GEMAPI
3. Déchets
4. Rayonnement du territoire
5. Cohésion sociale
6. Mobilité

7. Voirie
8. Cohésion territoriale et Développement durable
9. Habitat
10. Développement économique, Enseignement supérieur, Innovation, numérique, Design
11. Economie et transition agricole

Ces commissions sont composées des membres suivants :

- chaque Vice-président et Conseiller métropolitain délégué est membre de droit de la commission correspondant à sa délégation,
- dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'Assemblée métropolitaine, les Commissions sont composées de Conseillers métropolitains élus parmi les conseillers titulaires,
- un conseiller métropolitain membre d'une commission peut être remplacé, pour une réunion de celle-ci, par un conseiller municipal de la même commune. Ce conseiller municipal est alors désigné, avant la séance concernée, par le Maire qui veille à respecter le principe de la représentation proportionnelle,
- conformément aux dispositions de l'article L 5211-40-1 du CGCT, les conseillers municipaux pourront assister aux commissions. S'il le souhaite le Maire de la commune peut proposer un représentant municipal par commission désigné selon les règles applicables aux communes,
- les élus municipaux siégeant dans une commission métropolitaine, quel que soit leur mode de désignation, ne peuvent participer au vote,
- par ailleurs, tout conseiller municipal ou métropolitain non concerné par les alinéas précédents peut solliciter le Président de la Métropole pour assister aux débats d'une commission. Le président de la Métropole peut accepter ou refuser cette demande sans avoir à justifier son choix.

Monsieur le Maire expose qu'auparavant, seuls les conseillers métropolitains pouvaient siéger aux commissions de SEM. Depuis 2017, un conseiller municipal peut être désigné comme représentant municipal et siéger à la place du conseiller métropolitain.

Etant entendu qu'ils ne pourront en aucun cas participer au vote.

Monsieur le Maire invite les élus à réfléchir à leur participation aux différentes commissions énumérées ci-dessus.

La désignation des membres du Conseil Municipal siégeant au sein des commissions de Saint Etienne Métropole sera évoquée lors du prochain conseil.

### **Projet de colombarium présenté par Laurent VILLEMAGNE**

Un projet de création de colombarium et de jardin du souvenir est à l'étude ainsi que les constructions d'un caveau d'attente et d'un ossuaire.

Plusieurs emplacements ont été imaginés dans le nouveau cimetière pour accueillir le colombarium et le jardin du souvenir.

Le caveau d'attente pourrait être créé dans l'ancien cimetière.

Plusieurs entreprises ont été consultées. Le projet de colombarium comporte 2 blocs de 3 cases pouvant contenir chacune entre 2 et 3 urnes.

Monsieur le Maire souligne qu'il serait préférable d'installer le colombarium à proximité de l'allée centrale pour que les personnes à mobilité réduite puissent y accéder facilement.

Huguette THIZY soulève la question du passage qui peut déranger les personnes qui se recueillent dans le cas de l'emplacement à proximité de l'allée centrale

Lors du prochain conseil, le projet sera voté (emplacement, choix du granit ...)

### **Radar pédagogique rue Fontanésium**

Le radar appartient au Syndicat d'Entente Rurale. Il a été installé du 26 mai au 31 août à l'entrée nord du village.

La vitesse moyenne relevée est de 45.35 km/h dans le sens entrant et de 51 km/h dans le sens sortant. Les rares pics de vitesse excessive relevés sont le fait de comportements isolés.

La prochaine fois le radar sera installé au Pilon.

## COMPTE RENDU DE DELEGATIONS DE POUVOIRS

Monsieur le Maire précise qu'il a obtenu par délibération en date du 5 juin 2020, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 20 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % en précisant que cette délégation est valable dans la limite des crédits inscrits au budgets ;

Ainsi, il présente au Conseil Municipal la liste des décisions qu'il a prises en vertu de cette délégation.

Signature de devis :

22 septembre 2020 - Dépannage autolaveuse du Château par la société CREAFLUID, domiciliée à ST ETIENNE (42 000) pour un montant de 802.00 € HT.

22 septembre 2020 - Fourniture administratives (dont papier) par la société PGDIS ALPHA BUREAU, domiciliée à ST ETIENNE (42 000) pour un montant de 877.77 € HT.

25 septembre 2020 - Fournitures de documents administratifs par la société SEDI EQUIPEMENT, domiciliée à UZES (30 700) pour un montant de 99.65 € HT.

28 septembre 2020 - Fourniture d'enveloppes diverses avec logo de la mairie par la société LA COURONNE, domiciliée à ROULLET ST ESTEPHE (16 440) pour un montant de 222.78 € HT ;

La séance est levée à 23h15.